



ACCOMPAGNEMENT QUALITE

Suivant les exigences de chaque secteur, il devient nécessaire et parfois indispensable d'organiser son activité en respectant les normes et réglementations applicables, **avec ou sans objectif de certification**.

La norme ISO 9001 : 2015 « s'adresse à tout type d'entreprise qui doit démontrer son aptitude à fournir constamment des produits et des services conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, mais aussi lorsqu'il vise à accroître la satisfaction de ses clients par l'application efficace du système. »

A cela viennent parfois s'ajouter de nombreuses autres normes assorties de spécifications clients ou sectorielles : EN 9100 pour le secteur aéronautique, ISO 22000 pour l'agroalimentaire, etc.

Objectif

Partant du constat qu'une grande partie des entreprises n'a pas en interne le temps ou les compétences spécialisées dans le domaine de la qualité, ACOSET propose à ses clients une prestation d'accompagnement à la mise en place de ces différentes normes.

Un consultant généraliste, secondé par une équipe d'experts, se déplace sur votre site de façon régulière pour :

- évaluer la maturité de l'entreprise en matière de management qualité au regard des normes ou spécifications que vous souhaitez mettre en place et respecter,
- élaborer un plan d'actions en fonction des ressources et des objectifs de l'entreprise,
- conseiller sur la mise en place du système de management de la qualité, la définition des processus, la création et la mise à jour des documents nécessaires au système : manuels, procédures, formulaires...
- adapter le mode de formalisation aux outils de l'entreprise : outils de gestion documentaire type GED, systèmes de gestion intégré type ERP ou GPAO, site internet, ...
- veiller au suivi du projet de certification : avancement des actions, audits de suivi

Nos collaborateurs sont reconnus dans leurs compétences. Ils sont autonomes, régulièrement formés, et encadrés par leur responsable d'équipe.

La capitalisation systématique de nos expériences nous permet de répondre à vos besoins spécifiques.

Cette prestation de conseil, calibrée suivant vos besoins et particularités, comprend généralement un abonnement de 1 à 10 jours de conseil par mois, sur une durée donnée.